

Au très honorable moine Cyrus Maximus, de Sofia, et à tous les très vénérables
hiéromoines et moines œuvrant au saint monastère du Sinaï

Ô Cyrus Maximus, très honorable et bien-aimé de nous en Jésus Christ, nous prions sans cesse Dieu Tout-Puissant de vous accorder sa grâce, sa miséricorde et sa paix. Les écrits témoignant de votre piété nous furent confiés et, après les avoir ouverts, envoyés au très honorable exarque Cyrus Jean. C'est par lui, et par les Sinaïtes, notamment le très honorable ancien Cyrus Joachim et son moine Grégoire, que nous avons appris votre bonne santé et nous en sommes réjouis. Lorsque les moines nous ont expliqué les tentations qui y régnait, nous avons été profondément attristés de constater que l'ennemi de la vérité, le diable, avait trouvé des prétextes et des complices pour saper et détruire le saint monastère du Sinaï, havre de paix non seulement pour les moines qui y œuvrent, mais aussi refuge et source de joie pour tous les chrétiens de la région. Pour les pèlerins, c'est un lieu de culte et un mémorial témoignant de l'ancienne sainteté de ce lieu, de la gloire de notre Seigneur Jésus Christ et de notre louange. Nous-mêmes sommes actuellement dans un état de faiblesse, comme vous l'apprendrez des moines, mais bien plus que cette faiblesse, vos agissements nous ont profondément affectés. C'est pourquoi, animés d'un zèle sacré, nous avons exhorté les pieux moines à revenir au plus vite, et vous apprendrez tout plus en détail de leur part. Afin d'assurer une plus grande clarté et une plus grande certitude, nous écrivons brièvement et en termes simples, pour que tous ceux qui s'y trouvent puissent comprendre et que toutes les âmes puissent se réconcilier avec la gloire de Dieu. Sachez tout d'abord, vous tous, très pieux et vénérables hiéromoines et moines du monastère du Saint-Sinaï, que l'épiscopat d'un évêque n'est en aucun cas complet tant qu'il ne s'est pas présenté à l'Église qui l'a ordonné, à son archevêque ou patriarche, n'a pas exposé ses raisons, n'a pas reçu la permission de se retirer et qu'un autre n'a pas été nommé à sa place. Nombreux sont ceux qui l'ont demandé, mais le patriarche et l'Église ne les ont pas relevés de leurs fonctions, et ils ont donc continué d'exercer leur ministère épiscopal. Par conséquent, si l'évêque du Sinaï, très pieux, choisi et nommé par Sa Sainteté le patriarche de Jérusalem, détient encore la primauté du monastère et l'épiscopat, ne vous en offusquez pas, mais accueillez-le en toute confiance, car celui qui ne l'accueille pas se révélera, selon sa culpabilité, un schismatique et un séducteur.

2. Deuxièmement, un évêque et tout hiérarque doivent célébrer la liturgie avec un diacre à la cathédrale et en présence de nombreux laïcs, par piété, majesté et respect de la signification du ministère épiscopal. Toutefois, dans sa cellule ou sa chapelle, il peut célébrer la liturgie seul, revêtu du phelonion et de l'omophorion, en présence d'un seul moine servant d'autel. En effet, le ministère du diacre dépend de celui de l'évêque ou du prêtre, et un diacre ne peut donc célébrer la liturgie seul. Le ministère épiscopal et sacerdotal, en revanche, ne dépend pas du ministère diaconal, et il est donc possible d'exercer ce ministère sans diacre. Or, un évêque est un prêtre, certes, mais un prêtre supérieur, comme son nom même l'indique. Par conséquent, si un prêtre peut exercer son ministère sans diacre, un évêque le peut d'autant plus. Ainsi servaient également les très saints patriarches de bienheureuse mémoire, Kirk Euthyme, Kirk Matthew et d'autres sur les quartiers des catéchumènes dans le patriarcat, dans la chapelle de saint Théophylacte à côté de leur cellule, mais dans la cathédrale ils servaient de manière festive avec tous les rites.

Ainsi, il est possible qu'un évêque exerce son ministère seul ici, comme l'ont fait les saints patriarches à Saint-Théophylacte, car il n'y a ici ni ville, ni monde, ni laïcs, mais un désert, un monastère et des moines. De plus, un changement de loi s'opère nécessairement. Dès lors, si l'on ne trouve pas de diacre, faut-il pour autant abandonner le ministère de l'évêque et des moines qui désiraient être sanctifiés par lui ? Absolument pas. Notons également que même le très saint patriarche de Jérusalem, s'il s'avère qu'il n'y a pas de diacre lors d'une grande fête, ne renonce ni à sa liturgie, ni à la sanctification des pèlerins chrétiens, ni à son ordre et à ses coutumes. Il est aussi possible que le patriarche revête les ornements sacrés à l'intérieur de l'autel et se tienne à la sainte table, et si d'autres prêtres sont présents, ils se tiennent également à l'intérieur. L'un d'eux, après avoir célébré la proscomédie, fait l'entrée avec l'Évangile et le remet au patriarche. De même, lors de la Grande Entrée, ce même prêtre fait l'entrée avec les saints dons et les remet au patriarche. Ainsi est célébrée la liturgie sacrée. Ensuite, le patriarche bénit le peuple, selon la coutume et les besoins. Chaque métropolite et évêque fait de même lorsque la liturgie doit être célébrée et qu'aucun diacre n'est disponible.

3. Quant à l'évêque de Bosnie, il est orthodoxe, car il est serbe. Et de même que certains maîtres latins, lorsqu'ils se retirèrent de l'autre partie de la Bosnie, amenèrent de nombreux

Gennadius II Scholarius, patriarche de Constantinople

Koudougers à l'Église romaine, de même il s'efforça d'amener le souverain d'Herzek et autant d'autres que possible à notre Église en tant que chrétiens orthodoxes de l'autre partie de la Bosnie. Ah ! si seulement notre peuple agissait ainsi ! Mais où est donc ce zèle ? Ainsi, l'évêque fait beaucoup de choses utiles. Le souverain, cependant, ne se sépare pas ouvertement et définitivement des Koudougers, par crainte pour son pouvoir et par considérations économiques, afin d'inciter d'autres personnes à aider l'évêque sous un tel prétexte. De nature, le souverain est chrétien, bien que récemment. C'est pourquoi il envoie des aumônes aux chrétiens; s'il n'était pas chrétien, il ne dilapiderait pas son argent. Aussi, si vous commémorez cet évêque, vous ne vous ferez aucun tort, car il est lui-même orthodoxe et a reçu l'ordination orthodoxe du patriarche légitime de cette région. Il suffit qu'il n'ait jamais besoin d'exercer son ministère au monastère. Même s'il se révélait hypocrite et fourbe, ne vous en affligez pas, car le Seigneur a dit : «Celui qui reçoit un prophète en tant que prophète», et ainsi de suite, tandis que le bienheureux Jean a dit : «Tout esprit qui confesse le Seigneur Jésus Christ, etc., vient de Dieu, et tout esprit qui ne le confesse pas ne vient pas de Dieu.» Par conséquent, la sainte Église accepte la confession et s'en contente, et nul ne connaît les intentions des hommes, si ce n'est Dieu seul. Si l'on vous apporte l'aumône de ce souverain, acceptez-la spécialement pour lui, afin qu'il demeure dans la foi chrétienne. Ne le commémorez pas ouvertement lors de la liturgie, car il dissimule encore sa foi chrétienne. Pendant l'Eucharistie à votre autel, rien ne vous empêche de prier pour lui en présence de l'évêque, si vous le souhaitez, en disant : «Que le Seigneur Dieu préserve la vie du souverain Herzek et le guide avec les vrais fils de l'Église, parfaits dans leur foi pieuse.» Et dites de lui d'une seule voix : «Seigneur, ayez pitié.» Après tout, les ascètes pieux et philanthropes prient pour toute la création et celle de Dieu, afin que, si possible, tous, après s'être repentis, puissent être pardonnés.

4. Les moines demandèrent également s'il était possible de donner la panagia¹ aux pèlerins arméniens et latins. Nous disons qu'il faut aussi leur donner le pain bénit, car ce sont des chrétiens qui viennent de si loin pour vénérer le tombeau du Seigneur. Même s'ils sont séparés de nous pour des raisons de foi et ne sont pas orthodoxes, comme tous les chrétiens, avec foi et respect, recherchent notre sanctification, nous devons la leur donner. Quant au dicton «Ne donnez pas aux chiens ce qui est saint», il se réfère aux infidèles, c'est-à-dire aux Juifs, aux Sarrasins, aux Grecs, aux manichéens et à tous ceux qui prétendent être chrétiens sans l'être. C'est pourquoi, ajoute-t-il, «e peur qu'ils ne se retournent contre vous, ne le foulent aux pieds et ne vous déchirent en morceaux». Car ceux qui foulent aux pieds le saint Esprit sont véritablement des chiens et des porcs, tandis que ceux qui recherchent le saint Esprit avec foi et respect et le reçoivent ne le sont pas. Écoutez comment le Seigneur dit aussi : «Celui qui n'est pas contre vous est pour vous» et «Celui qui vient à moi, je ne le rejeterai pas». Seulement, ne leur donnez pas le grand sacrement de la sainte communion, non seulement en raison de sa grandeur, mais aussi parce que ce sacrement représente toute l'économie divine, qui précède la confession de la vraie foi. Par conséquent, il ne doit pas être donné à ceux qui professent des conceptions erronées de l'économie divine ou de la théologie et qui contredisent l'Église catholique. Si l'un d'eux, désirant rester en ce lieu ou tombant malade, renonce à sa foi paternelle et professe la foi de l'Église universelle, alors accordez-lui également cette communion. Telle est la coutume de l'Église chrétienne universelle. De même, les très saints patriarches, lorsqu'ils célébraient la liturgie les jours de fête, n'expulsaient pas les Arméniens et les Latins qui y assistaient avec toute révérence. Ils les bénirent même, ceux qui étaient venus avec les orthodoxes, s'agenouillant et baisant la main du patriarche, et leur offrirent le pain bénit. De même, les disciples du Christ n'expulsèrent pas ceux qui venaient à eux. Il suffit que vous ne recherchez ni n'acceptiez leur sanctification, car vous êtes non orthodoxes et séparés. Mais s'ils recherchent eux-mêmes votre sanctification, vous ne devez pas les renvoyer, comme nous l'avons déjà dit.

5. Si le patriarche de Jérusalem est ordonné contre de l'argent, ou si, déjà ordonné, il corrompt les autorités locales avec de l'argent, ne vous offusquez pas, car dans nos pays aussi, la dignité d'évêque et de prêtre s'achète et se vend, et ce mal a commencé il y a cinquante ans ou moins. Mais là-bas, ce sont les incroyants qui prennent l'argent, et ceux qui donnent le font par nécessité, car il n'y a pas d'autre solution. C'est pourquoi l'amour de Dieu pour l'humanité et la connaissance de ceux qui le discernent excusent cela. Ce qui se passe ici est un péché grave, car ceux qui vendent et ceux qui achètent sont chrétiens. Cependant, guidés par la juste volonté de Dieu, nous avons déployé des efforts considérables pour mettre fin à ce mal. C'est pourquoi notre vie et notre conduite peuvent servir d'exemple : nous n'avons ordonné personne sans rien exiger d'eux, mais nous avons établi de nombreux évêques, prenant en charge tous les frais, car, bien

¹ la partie de al Toute sainte, ors e la proscomédie.

Gennadius II Scholarius, patriarche de Constantinople

que captifs, ils se sont révélés utiles et nécessaires à divers égards. Malgré cela, nous n'avons pu arrêter le mal. Nous n'avons pas révélé les passions des pasteurs, connaissant cela et la rigueur des saints canons. Au contraire, nous les avons dissimulées, de peur que la tentation ne s'élève dans les âmes du peuple, que la condamnation des pasteurs ne les plonge dans le mépris, puis dans le doute quant à la foi, et enfin dans l'incrédulité. Nous serons, quant à nous, sujets à la condamnation, et la parole s'accomplira sur nous : « Ne soyez pas trop sévères, de peur que vous ne péchiez.» Car tous les législateurs et tous les juges jugent selon leur temps. Nous savons que les évêques qui transgressent volontairement les canons sont jugés par Dieu, et que le peuple chrétien reçoit de Lui une pleine récompense pour le respect qu'il leur témoigne. Si nous attendons et dissimulons [la transgression], les actes volontaires de ceux qui les commettent demeureront, puisque nous n'aurons pas été en mesure de les corriger. Cela est particulièrement vrai ici, où règnent l'ignorance de la majorité, une coutume bien ancrée et une nécessité incontournable. Nous disons la même chose des autres violations des canons, afin de ne pas vous offenser, mais laissons le jugement de ces violations aux individus eux-mêmes, s'ils les commettent volontairement. Car si cela se produit par ignorance ou par la nécessité incontournable des temps, alors eux-mêmes sont dignes du pardon de Dieu. Quant à vous, demeurez dans l'obéissance et l'unité, en pensant au bien de la chrétienté. Nous vous assurons pleinement dans le Seigneur que quiconque, en ces temps-ci, insiste pour établir des acrivia dans les coutumes et les ordres de notre Église, qui étaient sous la liberté des chrétiens, est un ennemi du christianisme et aspire à l'impossible ; et quiconque cède sur un petit point afin de préserver l'ensemble a une intention apostolique, et c'est pourquoi Dieu le juge.

Nous vous l'assurons avec une assurance universelle, venant de Dieu qui éclaire les coeurs humains : sachez que l'ordre précis des sacrements de l'Église, la dignité des évêques, les sacrifices, la psalmodie, les fêtes, la vie monastique et tout le reste n'existaient pas aux origines du christianisme, mais sont apparus plus tard. Cela commença sous le règne du grand empereur Constantin, avec la tenue des conciles œcuméniques. La sagesse et la sollicitude des autorités ecclésiastiques, la liberté et l'indépendance du christianisme, ont finalement permis l'établissement de cet ordre. Avant Constantin, 318 ans après la venue de notre Seigneur, le christianisme était simple en tout, moins diversifié. Mais même dans cette simplicité, Jésus portait davantage de fruits parmi les hommes, car des centaines, des milliers, d'innombrables multitudes mouraient chaque jour pour son Nom à travers l'univers, et le christianisme grandissait chaque jour par le sang des chrétiens qui respectaient la règle de l'Église, tandis que le ciel se remplissait d'anges célestes. La plupart des gens étaient baptisés et mouraient aussitôt en martyrs, soit de leur plein gré, soit trahis par d'autres. Aujourd'hui, le christianisme ressemble à ce qu'il était avant Constantin, car, hier comme aujourd'hui, nous n'avons ni royaume, ni Église libre, ni indépendance. Le polythéisme n'existe pas alors, et aujourd'hui il ne subsiste que dans les livres, sans maître ni disciple, et la volonté des pasteurs instruits est tiède. Et même s'il y avait la volonté et le savoir, il est impossible d'observer les contraintes de notre temps, que notre Seigneur a prédit si cruelles que, si elles étaient possibles, elles tromperaient même les élus, tandis que celui qui persévétera jusqu'à la fin sera sauvé. Cependant, cela ne doit pas nous décourager ni nous faire désespérer. De même, parce que nous ne trouvons pas aujourd'hui d'acribia strict, nous ne devons pas être tentés ni tenter autrui, mais plutôt rendre grâce à Dieu car, même dans une telle vulnérabilité et une telle tribulation, le christianisme perdure dans de nombreuses parties du monde, parmi de nombreux peuples et langues. Et ce, malgré les tentations des infidèles ! Pourtant, même une multitude de tentations ne fait pas douter les gens de leur foi ; ils sont même prêts à mourir s'il le faut. Alors, qui oserait dire qu'ils ne sont pas des martyrs volontaires ? Qui exigerait d'eux une autre ferveur et une autre diligence que celles que le temps leur accorde ? Les chrétiens d'Orient et d'Occident subissent quotidiennement le martyre pour leur foi en Christ et endurent d'innombrables persécutions. Devons-nous les mépriser et nous affliger de leur oubli du numéro des Évangiles aux Matines, de leur lecture accidentelle du neuvième au lieu du septième, ou du chant du quatrième ton du huitième au lieu du premier, ou de toute autre erreur semblable ? C'est pourquoi, comme nous l'avons dit, soyez attentifs et agissez en toute chose avec discernement, et ne vous offusquez pas envers les moines et les hiéromoines, de peur que cela ne devienne une ruine et une pierre d'achoppement pour le zèle des laïcs et le respect qu'ils vous portent. Pour ces raisons, ne vous séparez pas de l'évêque et ne jugez pas le patriarche pour la mauvaise gestion financière que les temps imposent. Préoccupez-vous plutôt de l'entretien du saint monastère, car il est, comme nous l'avons dit précédemment, un havre pour les chrétiens, une gloire et une louange. Priez pour que le Seigneur vous fasse miséricorde, à vous et aux autres chrétiens présents, et que les tentations des incrédules ne s'intensifient pas. Au contraire, qu'à mesure qu'elles se multiplient, votre patience et votre force grandissent. Préparez-vous toujours à cela dans l'harmonie et

Gennadius II Scholarius, patriarche de Constantinople

l'amour. Que chacun respecte son voeu et la place qu'il a reçue de Dieu. Que ceux qui les respectent corrigent ceux qui ne les respectent pas, si possible, mais qu'ils ne les condamnent pas. Concernant vos évêques, veillez, comme il a déjà été dit, à ce qu'ils soient orthodoxes, qu'ils n'enseignent ni n'expriment aucune opinion contraire à la vraie foi, et qu'ils ne célèbrent pas la liturgie avec les hérétiques ou les séparatistes. Le reste provient de leur ignorance et de la dureté des temps, et pour cela, ils méritent le pardon ; sinon, c'est leur propre volonté, et pour cela, ils devront rendre des comptes à Dieu. Vous, par la crainte de Dieu, recevrez la pleine récompense de votre obéissance envers eux. Ainsi, comme nous l'avons dit précédemment, le christianisme est en guerre aujourd'hui, comme il l'a toujours été. Dans cette armée, ni notre commandant Jésus ni ses disciples n'exigent une discipline polythéiste, désormais incompréhensible et inobservable. N'écoutez pas les paroles des insensés, des orgueilleux ni des séducteurs ; et si quelqu'un, venu de l'extérieur, se révèle être de tels individus et sème la discorde, chassez-le.

Si vous demeurez fidèles à cette voie, le saint monastère prospérera pour la gloire de Dieu et l'ennemi du salut humain s'éloignera. Nous désirons ardemment votre salut et, par votre zèle, vous atteindrez la sainteté de son lieu saint. Par votre piété, nous communiquons ce message à tous les moines, nos fils et frères en Christ.

Concernant votre question, ô très honorable moine, père Maxime, voici notre réponse. Le grand sacrement de la sainte communion apporte un progrès spirituel à ceux qui y participent, car, de même qu'il est nourriture et boisson pour le corps, il est aussi, par sa célébration spirituelle, nourriture et boisson pour l'esprit. Par conséquent, rien ne confère la grâce céleste si ce n'est la participation au sacrement, mais il faut avant tout s'efforcer de s'y préparer dignement. Car celui qui mange et boit indignement, selon la parole du divin apôtre, ne reçoit pas la grâce par la Communion, mais la rejette du fait de son indignité. Non seulement il ne reçoit pas la vie et la santé spirituelles, mais il s'attire aussi des maladies et parfois même la mort. C'est pourquoi il est dit : «Beaucoup d'entre vous sont faibles et malades, et beaucoup meurent.» Ainsi, l'accomplissement du sacrement vient de Dieu par une préparation digne. Par conséquent, lorsqu'une personne possède cette préparation, l'absence de Communion, si les circonstances l'exigent, n'empêche pas le résultat final du sacrement. Ainsi, dans le désert, les ascètes, recevant le sacrement une fois tous les 10, 20 ou 40 ans et repartant la plupart du temps sans communier, progressaient chaque jour dans leur vie spirituelle directement par la grâce de Jésus, et ce progrès est l'accomplissement du sacrement. Par conséquent, si vous êtes, avec l'aide de Dieu, disposé chaque jour à communier (la préparation consiste soit en une attention constante, soit en un retour par la repentance), ne vous attristez pas si des circonstances inévitables vous empêchent de recevoir le sacrement. Cependant, ayez la ferme conviction que vous recevrez toujours le fruit de la communion : le progrès dans votre vie spirituelle, ou l'absolution par laquelle ce progrès se réalise. Si vous êtes en voyage, faites comme bon vous semble. Nous ne conseillons à aucun moine de transporter les saints sacrements dans des lieux, lors de voyages ou dans des circonstances où il lui est impossible de maintenir constamment le plus grand respect, la plus grande attention et la plus grande vénération dus aux saints sacrements. Celui qui transporte les Saints Dons est jugé si, pour une raison ou une autre, il manque de l'honneur et du respect dû à la signification du sacrement. Car, puisqu'il aurait pu recevoir le fruit du sacrement, s'il l'avait désiré, même sans y participer, pourquoi tenter le Seigneur votre Dieu ? Nous parlons ici de simples moines ; les hiéromoines qui peuvent administrer les sacrements sont une autre affaire.

Que la grâce et la miséricorde du Seigneur soient sur vous et sur tous les frères. Puissions-nous être jugés dignes d'exprimer tout l'amour que nous portons à ce lieu saint.

6 février.
Serviteur des enfants de Dieu, humble Gennade²



² Cette traduction est basée sur l'édition française de Monseigneur Louis Petit. Œuvres... IV, 198-206.